

Genre du véhicule <u>Véhicule spécial</u> chariot de travail	Marque de fabrique <b>P O C L A I N</b>	Type <b>T. Y. A. Hydropelle</b>	Modèle année <b>1961</b>	Bordereau-type N° <b>3' 5 6 8</b>			
Caractéristiques "T.Y.A." sur plaquette du constructeur à l'avant à gauche latéralement en haut							
sur longeron		Carburant mazout/diesel	Nombre de cylindres <b>2</b>				
Constructeur du châssis Ateliers de POCLAIN, Le Plessis-Belleville (Oise) (F)							
N° du châssis frappé à l'avant à gauche latéral, en haut s. longeron s. plaquette constructeur rivée							
N° du moteur frappé à droite sur rebord au-dessus vidange + à gche s. carter vilebrequin s. pl. constr.							
Type du moteur <b>A 2 L 514</b> - en ligne, vertical, avec chambre de turbulence							
Position du mot. centre		Frein-moteur					
Cylindrée	<b>21660</b> cm³	Frein de remorque	air comprimé, 1 conduite, indir.				
Temps	<b>2</b>	Transmission	mécanique Treuil/Cabest.				
Refroidissement	air(turbo)	Nombre vit. avant	<b>4 *</b>	Crochet rem.			
Entraînement	s. roues AV	Vitesse en 1 <sup>re</sup>	<b>3</b>	Vole avant <b>11760</b>			
Nombre d'axes	<b>2</b>	Vitesse en prise dir.	<b>*)</b>	Vole arrière <b>400</b>			
Nombre de pneus	<b>6</b>	Bloquage différentiel	Diam. de braq. <b>8,45/8,45</b>				
Frein à pied air comprimé, 1 circuit, s. roues AV - comb. av. frein indép. s. ch. roue par 2 leviers							
Frein à main mécanique, à mâchoires, sur arbre de cardan							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	<b>71800</b>	<b>11980</b>	<b>91780</b>	Dimension	<b>11 x 24</b>	<b>9,00-20-Y</b>	Longueur
Charge utile	—	—	—	Charge pneu	<b>4100</b>	<b>31000</b>	Largeur
Total	<b>71800</b>	<b>11980</b>	<b>91780</b>		Forestier <b>X Y</b>		Hauteur
Gar. de fabr.				jumelés			Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier			Nombre de portes <b>1 (cabine)</b>		Porte à faux arr.		
Direction: position à gauche - sur les roues AR **)			Marque du moteur <b>DEUTZ</b>		C.V. frein <b>30 DIN</b>		
Alésage <b>110</b>			Course <b>140</b>		C.V. Impôts <b>13,55</b>		
Forme			pelle hydraulique, avec cabine				
Nombre de places: total		<b>1</b>	(avant	milieu	arr.	)	Places debout
Siège arrière		Side-car					

Phares: marque	2/ CIBIE NL TP 502 (jaune)	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux (jaune)	AV = combinés avec feux de position	(blanc)
Feux de position	2/ séparés, dans pare-chocs	AR = combinés avec feux arrière	(rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace	1/ électrique
Feux arrières	2/ électriques comb. av. clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs	2/ sous feux AR et clignoteurs	Rétroviseur	1/ extérieur à gauche
Feu stop		Indicateur de vitesse	
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses	
	1/ lampe de travail s. cabine	av. commande séparée	
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	84 dB à 1'600 t/min		

**Observations et exceptions**

- \* **Nombre de vit./vitesse maximum:** A l'origine = 4 vit. - La 4ème vitesse doit être bloquée par butée au levier de commande, vu qu'à une vit. au-dessus de 10 km/h, le dispositif de direction n'offre pas les garanties nécessaires de sécurité de circulation.  
(A noter dans permis de circulation, page 4)
- \*\* **Direction:** Entièrement hydraulique. Pompe entraînée directement depuis arbre de vilebrequin.
- + **Equipement:** Phares et lampe de travail: Monter lampe-témoin.  
Clignoteurs: Déplacer lampe-témoin dans champs visuel du conducteur.  
Réfecteurs (rouge, rond) à l'avant du vhc: Doivent être enlevés.  
Ce type de vhc. doit être équipé d'une cale.  
Signes distinctifs pour largeur dépassant 2,30 m et pour vitesse de 10 km/h doivent être montés à l'arrière à gauche.
- ++ **Vhc spécial:** Porte à faux avant: Flèche = 5 m. Ce type de vhc. ne peut être admis à circuler sur la voie publique qu'avec une autorisation spéciale écrite, et à condition qu'il soit toujours précédé d'un vhc. avertisseur muni d'un feu jaune clignotant.  
**Remarque:** Ce type de vhc. peut également être déplacé comme remorque de travail; celle-ci doit être équipée selon les prescriptions (freins, éclairage, réfecteurs, clignoteurs). Dans ce cas une autorisation spéciale n'est pas nécessaire.

Genre du véhicule <u>Véhicule spécial</u> chariot de travail		Marque de fabrique <b>P O C L A I N</b>		Type <b>T. Y. A. Hydropelle</b>		Modèle année <b>1961</b>	Bordereau-type N° <b>3 5 6 8</b>
Caractéristiques "T.Y.A." sur plaquette du constructeur à l'avant à gauche latéralement en haut							
sur longeron				Carburant mazout/diesel		Nombre de cylindres <b>2</b>	
Constructeur du châssis Ateliers de POCLAIN, Le Plessis-Belleville (Oise) (F)							
N° du châssis frappé à l'avant à gauche latéral en haut s. longeron s. plaquette constructeur rivée							
N° du moteur frappé à droite sur rebord au-dessus vidange + à gche s. carter vilebrequin s. pl. constr.							
Type du moteur <b>A 2 L 514 - en ligne, vertical, avec chambre de turbulence</b>							
Position du mot. centre		Frein-moteur					
Cylindrée	<b>2 1660</b> cm <sup>3</sup>	Frein de remorque air comprimé, l conduite, indir.				Dimensions ext. en mm++)	
Temps	<b>2</b>	Transmission		<b>mécanique</b>		Longueur <b>8 120</b>	
Refroidissement	<b>air (turbo)</b>	Nombre vit. avant		<b>4 *</b>		Largeur <b>2 400/1 800+</b>	
Entraînement	<b>s. roues AV</b>	Vitesse en 1 <sup>re</sup>		<b>3</b>		Hauteur <b>3 150</b>	
Nombre d'axes	<b>2</b>	Vitesse en prise dir.		<b>*)</b>		Empattement <b>3 125</b>	
Nombre de pneus	<b>6</b>	Bloquage différentiel		<b>Diam. de braq. 8,45/8,45</b>		Porte à faux arr. <b>650</b>	
Frein à pied <b>air comprimé, l circuit, s. roues AV - comb. av. frein indép. s. ch. roue par 2 leviers</b>							
Frein à main <b>mécanique, à mâchoires, sur arbre de cardan</b>							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	<b>7 1800</b>	<b>1 980</b>	<b>9 1780</b>	Dimension	<b>11 x 24</b>	<b>9,00-20-Y</b>	Longueur
Charge utile	---	---	---	Charge pneu	<b>4 100</b>	<b>3 1000</b>	Largeur
Total	<b>7 1800</b>	<b>1 980</b>	<b>9 1780</b>	Forestier <b>X Y</b>			Hauteur
Gar. de fabr.				jumelés			Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes <b>1 (cabine)</b>		Porte à faux arr.	
Direction: position <b>à gauche - sur les roues AR **)</b>				Marque du moteur <b>DEUTZ</b>		C.V. frein <b>30 DIN</b>	
Alésage <b>110</b>				Course <b>140</b>		C.V. Impôts <b>13,55</b>	
Forme <b>pelle hydraulique, avec cabine</b>							
Nombre de places: total		<b>1</b>		(avant milieu arr.)		Places debout	
Siège arrière				Side-car			

Phares: marque	2/ CIBIE NL TP 502 (jaune)	Indic. de direction	4/ oignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux (jaune)	AV = combinés avec feux de position	(blanc)
Feux de position	2/ séparés, dans pare-chocs	AR = combinés avec feux arrière	(rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace	1/ électrique
Feux arrières	2/ électriques comb.av. oignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs	2/ sous feux AR et oignoteurs	Rétroviseur	1/ extérieur à gauche
Feu stop		Indicateur de vitesse	
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses	
	1/ lampe de travail s.cabine	av. commande séparée	
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	84 bB à 1'600 t/min		

**Observations et exceptions**

- \* Nombre de vit./vitesse maximum: A l'origine = 4 vit. - La 4ème vitesse doit être bloquée par butée au levier de commande, vu qu'à une vit. au-dessus de 10 km/h, le dispositif de direction n'offre pas les garanties nécessaires de sécurité de circulation.  
(A noter dans permis de circulation, page 4)
- \*\* Direction: Entièrement hydraulique. Pompe entraînée directement depuis arbre de vilebrequin.
- + Equipement: Phares et lampe de travail: Monter lampe-témoin.  
Clignoteurs: Déplacer lampe-témoin dans champs visuel du conducteur.  
Rélecteurs (rouge, rond) à l'avant du vhc: Doivent être enlevés.  
Ce type de vhc. doit être équipé d'une cale.  
Signes distinctifs pour largeur dépassant 2,30 m et pour vitesse de 10 km/h doivent être montés à l'arrière à gauche.
- ++ Vhc spécial: Porte à faux avant: Flèche = 5 m. Ce type de vhc. ne peut être admis à circuler sur la voie publique qu'avec une autorisation spéciale écrite, et à condition qu'il soit toujours précédé d'un vhc. avertisseur muni d'un feu jaune clignotant.  
Remarque: Ce type de vhc. peut également être déplacé comme remorque de travail; celle-ci doit être équipée selon les prescriptions (freins, éclairage, rélecteurs, oignoteurs). Dans ce cas une autorisation spéciale n'est pas nécessaire.